



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail – Justice – Solidarité

HAUTE AUTORITÉ DE LA COMMUNICATION



Conakry, le .....06.Décembre 2023.....

N./Réf. 104/HAC/P/2023

V./Réf.

*Le Président*

A

Monsieur le Directeur Général de Canal + Guinée

-CONAKRY-

**Objet :** Retrait de Djoma Radio et TV du Bouquet Canal+

Monsieur le Directeur,

Pour des raisons de sécurité Nationale, je vous saurai gré de bien vouloir retirer Djoma Radio et TV du Bouquet Canal + sans délai jusqu'à nouvel ordre, dès réception de ce courrier.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de ma franche collaboration.



*BR*

Boubacar Yacine DIALLO

